

**COLLÈGE Jean MERMOZ**  
**17 Rue Costes et Bellonte**  
**57 155 MARLY**

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 MARS 2018</b>
---

Madame BURNOT, Principale du collège, ouvre la séance du Conseil d'Administration (CA) à 17h05. Dix-huit membres sont présents, le quorum est atteint.

Elle excuse les membres absents et présente trois invités :

- ✓ M. Daniel BOULANGER, Agent Comptable ;
- ✓ Mme Odile JACOB-VARLET, Représentante de la communauté d'agglomération ;
- ✓ Mme Méлина MORICE, Présidente du Conseil de Vie Collégienne.

La Principale propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- **MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

<b>1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI MODIFIÉ</b>
--

L'ordre du jour est soumis à l'approbation des membres du CA.

**Résultat du vote :**

- **Votants : 18**
- **Pour : 18**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

<b>2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA DU 28 NOVEMBRE 2017</b>
---

La Principale nomme Mme Muriel KNISPEL, enseignante, secrétaire de séance.

Le compte-rendu du CA du 28 novembre 2017 est soumis à l'approbation des membres du CA.

**Résultat du vote :**

- **Votants : 18**
- **Pour : 18**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

### 3. COMPTE FINANCIER 2017

M. BOULANGER, agent comptable, présente le compte financier et commente l'exécution du budget 2017 : décisions budgétaires modificatives et prélèvements sur fonds réalisés.

*Arrivée de Mme MANGEOT à 17h10.*

L'exercice 2017 fait apparaître un résultat global de – 30 370.48 € avec un déficit de 30 879.90 € pour le Service Général et un excédent de 509.42 € pour le Service de Restauration et d'Hébergement.

*Question de Mme BRAGARD*

*Comment se justifient les 31000 € de déficit ?*

*Réponse de Mme HEIMROTH*

*Il a fallu changer toutes les clefs d'accès à l'établissement (19 000 €). Le CD57 s'était engagé à participer aux frais mais à ce jour malgré nos relances, aucune nouvelle en ce sens.*

*Par ailleurs, 5 000 € ont été nécessaires pour la viabilisation et un remboursement des excédents de l'appariement franco-allemand a dû être réalisé.*

*Enfin, l'établissement continue de subir le poids des deux contrats reprographie en vigueur.*

Le fonds de roulement s'établit à 58 006.79 € à l'issue de l'exercice 2017. Le fonds de roulement mobilisable pour le Service Général est de 2 264.21 €, celui du Service de Restauration et d'Hébergement s'élève à 55 742.58 €.

✓ Le compte financier est adopté sans réserve à l'unanimité.

#### Résultat du vote :

- **Votants :** 19  
- **Pour :** 19  
- **Contre :** 0  
- **Abstentions :** 0

✓ Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2017.

#### Résultat du vote :

- **Votants :** 19  
- **Pour :** 19  
- **Contre :** 0  
- **Abstentions :** 0

### 4. GESTION MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

#### 4.1. Affectations de crédits

Mme la gestionnaire présente la répartition des crédits globalisés État du :

✓ Programme 230 Vie de l'élève : montant total de 2 444 € :

- 444 € service Vie de l'élève CESC,
- 1 000 € service Vie de l'élève Fonds Social Collégien,

- 1 000 € service Vie de l'élève Fonds Social Cantine.
- ✓ Programme 141 Crédits d'état : montant total de 2 619 € :
  - 846.45 € service Activités Pédagogique Droits de Reprographie,
  - 1 200 € service Activités Pédagogique Carnets de liaison,
  - 572.55 € service Activités Pédagogiques Rénovation des enseignements.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité ces répartitions de crédits qui feront l'objet d'une décision budgétaire modificative pour vote.

**Résultat du vote :**

- **Votants :** 19
- **Pour :** 19
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

**4.2. Répartition de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)**

Madame la gestionnaire informe les membres du Conseil d'administration que la Dotation Globale de Fonctionnement définitive pour l'exercice 2018 est de 103 800 €. Pour mémoire, la DGF définitive 2017 était de 112 914 €, soit une diminution de 9 114 €.

Les dotations ENT et SSI ont été intégrées à la dotation de fonctionnement, ce qui minore d'autant la DGF mobilisable pour le fonctionnement du Collège.

Madame la gestionnaire fait part aux membres du CA de ses inquiétudes quant aux différentes baisses successives de ces dernières années (-19% depuis 2014). Elle annonce les orientations relatives au fonctionnement des collèges pour 2019 qui prévoient une DGF prévisionnelle 2019 à hauteur de 75% de la DGF 2018.

Madame la gestionnaire présente la répartition définitive de la DGF 2018 :

- Service AP : 10 710 .62 € ouverture et ajustement des lignes suivantes :
  - 2HAND/ULIS 450 € (+ 112.50€)
  - 2HANDAUTR 720 €
  - 2ENT2018 1 331 €
- Service ALO : 93 089.38 € ajustement des lignes suivantes :
  - VIABILISATION + 17 288 €

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité ces répartitions de crédits qui feront l'objet d'une décision budgétaire modificative pour vote.

**Résultat du vote :**

- **Votants :** 19
- **Pour :** 18
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 1

### 4.3.DBM vote SICAV

Madame la Gestionnaire demande aux membres du CA d'effectuer la DBM pour vote n°392 « éléments d'actifs cédés » afin de constater la vente des SICAV intervenue en novembre 2017. Le montant de cette vente est de 56 371.13 € soit une plus-value de 39 435.90€.

#### Résultat du vote :

- **Votants :** 19
- **Pour :** 19
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

### 4.4. Contrats et Conventions

Madame la principale demande l'autorisation aux membres du Conseil d'administration de signer un contrat avec la société AGEKOM : contrat de 21 trimestres comprenant la location et la maintenance d'un photocopieur multifonction. La location annuelle est de 3 064 € HT (766 HT/ trimestre), le contrat de maintenance annuel s'élève à 544 € HT (connexion 40 € HT/trimestre + 32 000 copies \* 0.003 € HT / trimestre).

Ce contrat prévoit la prise en charge par AGEKOM du solde des loyers d'un des deux contrats Riso en vigueur (celui arrivant à expiration en novembre 2018 soit 8 727.40 € TTC).

#### Résultat du vote :

- **Votants :** 19
- **Pour :** 19
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

### 4.5. Tarifs

- Madame la gestionnaire informe les membres du CA que les tarifs départementaux de restauration scolaire vont augmenter à compter du 01 septembre 2018 de 2.86 % (cf annexe ci-jointe). Le taux de contribution obligatoire pour le Fonds Départemental de Rémunération des Personnels d'Internat est relevé de 2 points soit 27 %. Madame la gestionnaire fait part aux membres du CA de son inquiétude d'une part quant à la fréquentation du restaurant scolaire tant par les élèves que par les commensaux suite à ces nouvelles hausses de tarif et d'autre part quant à l'incidence de cette nouvelle hausse du FDRPI sur l'équilibre financier du SRH et du budget général du Collège.
- Dans le cadre de l'Enseignement Intégré des Sciences et Technologie (EIST), des mangeoires pour oiseaux ont été réalisées. Les enseignants souhaitent les proposer à la vente à leurs collègues. Le tarif de ces mangeoires est de 5 € pour les grandes et 3 € pour les petites.  
Madame la gestionnaire propose ce tarif au vote.

*Question de Mme DINCHER*

*Y-a-t-il des règles quant à la qualité des aliments, par rapport au bio et à la filière locale ?*

*Réponse de Mme HEIMROTH*

*Il y a un groupement de commandes académique dans lequel se trouvent des produits bio et lorrains.*

**Résultat du vote :**

- **Votants :** 19
- **Pour :** 19
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

*Sortie de M. BOULANGER à 18h12*

## **5. VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES**

Madame la Gestionnaire propose aux membres du Conseil d'Administration la Charte des Voyages et Sorties Scolaires (en annexe).

*Question de Mme BRAGARD*

*Pourquoi dans l'article 12 de la charte ne pas remplacer « et/ou » par « et » tout simplement.*

*Réponse de Mme BURNOT*

*L'article sera modifié en ce sens.*

**Résultat du vote :**

- **Votants :** 19
- **Pour :** 19
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

Madame la Gestionnaire présente aux membres du CA la sortie pédagogique obligatoire dans le cadre de l'enseignement de l'EIST pour l'ensemble des élèves de 6<sup>ème</sup> au domaine de Lindre (en annexe).

*Question de Mmes SAPENA et DINCHER*

*Est-il normal que n'apparaissent que deux accompagnateurs ?*

*Réponse de Mme BURNOT*

*Il s'agit d'une erreur. Il y en aura 4.*

**Résultat du vote :**

- **Votants :** 19
- **Pour :** 19
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

Dans le cadre du parcours AVENIR et du CESC, Mmes GAUTHIER et KAPOLAS souhaitent effectuer un travail sur l'estime de soi par le biais d'ateliers philosophiques en partenariat avec l'association Savoir Être et Vivre Ensemble (SEVE).

L'intervention et la rémunération de Mme PAGNANI Nathalie à raison de 8 interventions soient 320 € pour 2 classes de 3ème est donc soumise au vote.

**Résultat du vote :**

- **Votants : 19**
- **Pour : 19**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

**6. INDEMNITÉ POUR MISSION PARTICULIÈRE (IMP)**

Le Forum des métiers du bassin d'éducation et de formation ayant été suspendu cette année faute de financement, l'établissement a souhaité proposer aux élèves des actions compensatoires. Ainsi :

- Une soirée présentation des formations post-troisième par les proviseurs des lycées de la zone de recrutement s'est déroulée jeudi 15 mars 2018 ;
- La matinée des métiers des parents aura lieu mercredi 28 mars 2018.

L'investissement de Mmes FORTINI et LOEB dans les actions liées au parcours avenir représentant un travail considérable, Madame BURNOT propose que leur soit attribuée une IMP taux 2.

Madame la Principale demande l'approbation du CA. Mme FORTINI ne participe pas au vote.

**Résultat du vote :**

- **Votants : 18**
- **Pour : 18**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

**7. RÉPARTITION DE LA DOTATION GLOBALE ÉTABLISSEMENT (DGE) 2018-2019**

Mme la Principale annonce la DHG pour 2018-2019 :

**528 ,8 heures postes, 22,2 heures supplémentaires et 3 IMP.**

Elle en présente la répartition par discipline et par niveau qui a eu l'occasion d'être débattue en Conseil pédagogique Jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 et en Commission Permanente Lundi 05 février 2018.

Elle précise que durant la commission permanente, Mme BRAGARD s'est étonnée de ne pas voir apparaître de bilangue allemand en 6<sup>ème</sup>. Elle explique donc au CA les démarches de l'élaboration de la préparation de rentrée :

- a) Le conseil d'enseignement des langues vivantes relatif à la préparation de rentrée 2018 s'est déroulé Lundi 15 janvier 2018. À cette occasion, les professeurs se sont prononcés en faveur d'une demande d'ouverture de bilangue espagnol. Aucune demande d'ouverture de bilangue allemand n'a été formulée, la professeure d'allemand n'était d'ailleurs pas présente.
- b) Le conseil pédagogique a été réuni jeudi 1er février 2018 pour présentation de la proposition de répartition de DGE. Là encore, les membres se sont montrés favorables à l'ouverture d'une bilangue espagnol, n'évoquant pas le souhait d'une bilangue allemand.

*Madame BRAGARD, représentante FCPE, craint que le poste ne soit pas pourvu parce qu'il sera en compléments de service.*

*Mme BURNOT répond que la création, la suppression et l'affectation des postes ne relève ni de sa compétence, ni de celles du CA, que l'éventualité de l'ouverture d'une bilangue allemand serait étudiée à la rentrée 2019 en collaboration avec le collègue nouvellement nommé et en lien avec le nouveau projet d'établissement.*

*Mme BRAGARD craint que certains élèves ne rejoignent pas l'établissement faute d'une offre bilangue.*

*Mme BURNOT répond que ce n'est habituellement pas le cas.*

*Mme FORTINI et Mme SAPENA rappellent que le corps enseignants ne s'est positionné pour l'ouverture d'une bilangue allemand mais qu'effectivement la situation sera réévaluée pour la rentrée 2019.*

À noter l'ouverture d'un enseignement de langues et cultures européennes en anglais en 5<sup>ème</sup>.

Elle annonce par ailleurs le mode de répartition prévu pour les IMP :

- ✓ 1 IMP pour les TICE (M. TERRASSE) (= 1 Taux 3)
- ✓ 0,5 IMP pour le référent culture (Mme TONNELIER) (= 1 Taux 2)
- ✓ 0,5 IMP pour le référent laïcité, égalité et valeurs (Mme MARTIN) (= 1 Taux 2)
- ✓ 1 IMP pour la coordination technologie (Mme BERTRAND et M. LAMBERT) (= 2 Taux 2)

Les thématiques des EPI de 2017-2018 seront reconduites pour 2018-2019.

En fonction des effectifs, réajustés en juin, la DGE et, par conséquent, sa répartition, peuvent encore évoluer, c'est pourquoi cette répartition ne sera votée qu'au CA de juin.

*Départ de Mmes JACOB-VARLET et MANGEOT à 18h56.*

*Sortie de Mme FORTINI à 18h56.*

*Retour de Mme FORTINI à 18h59.*

## **8. DNB 2018**

Le collège étant centre d'examen pour nos élèves (126), les cours de **JEUDI 28 JUIN 2018** et **VENDREDI 29 JUIN 2018** seront suspendus pour l'ensemble des élèves.

Toutefois, l'accueil à la demi-pension sera assuré.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> seront libérés **MERCREDI 27 JUIN 2018** pour révisions.

Le CA approuve ces modalités d'organisation à l'unanimité.

### **Résultat du vote :**

- **Votants : 18**
- **Pour : 18**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

## 9. PLAN NUMÉRIQUE DES COLLÈGES

Madame la Gestionnaire propose aux membres du Conseil d'Administration la Charte informatique (en annexe).

M. TERRASSE annonce qu'un appel d'offre est en cours pour un nouvel ENT qui sera vraisemblablement très différent de celui en usage.

### Résultat du vote :

- **Votants :** 18
- **Pour :** 18
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

## 10. MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Mme la Principale soumet les modifications à apporter au règlement intérieur aux membres du CA (en annexe). Ces dernières sont soumises au vote.

### Résultat du vote :

- **Votants :** 18
- **Pour :** 18
- **Contre :** 0
- **Abstention :** 0

## 11. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ La 2ème période du dispositif « devoirs faits » s'étendra de Lundi 12 mars à mi-mai. La campagne d'inscription sera lancée dès Lundi 05 février 2018. L'éventualité de l'ouverture d'un créneau de fin de journée sera étudiée.
- ✓ Une réunion sécurité de présentation des « PPMS Risques majeurs » et « Attentat-intrusion » s'est tenue à l'intention de tous les personnels lundi 19 mars 2018. Un exercice d'évacuation incendie s'est déroulé Mardi 20 mars 2018.
- ✓ Concernant les problèmes de transport du mercredi en direction de Fey et Marieulles, la principale annonce que la ligne 290 a été prolongée jusque Marieulles depuis mercredi 31 janvier 2018.
- ✓ Mme BURNOT informe le CA des dates auxquelles les élèves de troisième passeront l'épreuve de soutenance orale du DNB : Mercredi 22/05 et Jeudi 23/05/2018. Les cours de troisième seront suspendus durant la période de passation des épreuves.
- ✓ Les demandes de bourses lycée doivent être effectuées de manière dématérialisée grâce aux télé services du 03 avril au 20 juin 2018. Il est possible de solliciter l'établissement en cas de difficultés rencontrées.
- ✓ Le conseil départemental de la Moselle, dans le cadre de sa politique de prévention des risques, vient de doter le collège d'un Défibrillateur Automatique Externe (DAE) qui sera prochainement installé par notre Agent de Maintenance de Proximité (AMPSC). Tous les agents du département et trois personnels administratifs partiront en formation.

*Départ de Mme BAUER à 19h25.*

- ✓ Mme BRAGARD revient sur la sécurité routière aux abords de l'établissement. Elle souhaiterait qu'un ralentisseur soit installé. Mme BURNOT explique que plusieurs courriers ont été adressés à la mairie de

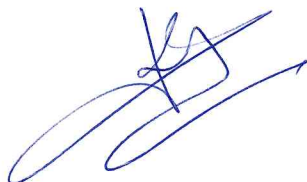


MARLY. Des contrôles ont été effectués par les services compétents qui n'ont pas relevé de problèmes particuliers. Elle informe le CA que la compétence en la matière vient d'être transférée à Metz Métropole. M. MENDES TEIXEIRA confirme les propos de Mme BURNOT. Cette dernière précise que l'APE a obtenu un rendez-vous avec Metz Métropole à ce sujet, la date reste à fixer. Mme KNISPTEL intervient pour témoigner des dispositions prises au niveau du NEC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H36.

Le Secrétaire de séance

Muriel KNISPTEL



La Présidente du CA

Karine BURNOT

